L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE. COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 52. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 31 OCTOBRE 1828. Vol. II.

Conditions—L'Abeille paroit tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant quatre mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feroient pas connoître leur intention du contraire, qui seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à forfaite : les prix sont de $40 à 60, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Marine Américaine.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligue de packets part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 23 de chaque mois, comme suit :

Le navire LOUISIANA, capt. Frisbie, Le 23 d'Octobre.

Le navire TALMA, capt Marshall. Le 8 de Novembre.

Le navire KENTUCKY, capt Holdrens. Le 23 de Novembre.

Le navire ILLINOIS, capt Waterman, Le 8 de Décembre.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler, Le 23 de Décembre.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est aux 1er. et 15 de chaque mois.

1825 oct *Foster & Hutton.*

A VENDRE—24 mille cigares de la Havane en caisses, demi caisses, quarts et dixièmes, qualités supérieure.

Sirop de rafinerie.

Une quantité de boites e cigares et prêtée.

40 bouteilles d'eau de fleurs d'orangers.

par, SOLANA Y ARIZA.

Encoignure des rues St. Pierre et Bourbon.

18 aout.

SANGSUES à 50 cents.

A VENDRE chez FORESTIER & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivans sont offerts à des prix modérés, savoir :

Elixir anti-glaireux du Dr. Guilhé
5 livres sulfate de quinine
Bandages herniaires, sondes
Bougies et canulles en gomme élastique
Pilluliers à l'usage des pharmaciens
Boites en cartons assorties
Blanc des suitans pour adoucir la peau
Rouge pour la toilette
Pastilles de sérail pour parfumer les appartemens
Baume de copahue inodore
Moxa Japonais &c. &c. 18 avril

2000 onces Sulfate de quinine par flacons d'une, 2, 4 et 8 onces.

1000 livres quinquina jaune par caisses de 25, 50 et 100 livres.

Jus de Limons par barrils, gallons et bouteilles, à vendre par

FORESTIER & Co.

On trouvera constamment chez eux un assortiment complet de peinture, huile de lin, do. de baleine, essence de térébenthine, le tout à des prix et conditions avantageux. 3 sept.

Chapeaux Blancs, de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un nouvel assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York.

23 avril

SUCRE—69 boucauds beau sucre de Attakapas, à vendre par

Gordon, Forstall & Co.

4 juin No. 23, rue Toulouse

A & Z CAVALIER, ont en magasin les objets suivans, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

Couvertures françaises de 3 points, 1ère. qualité, do. do. à lits de 4, 6 et 10 points,
Fil de Rennes, toile à drap.
linge de table, seringues à soi même.
La rouge en barriques de diverses qualités,
Vi blanc en tierçons.
Vinde Champagne en paniers et en caisses, de
Vin re qualité,
première qualité,
Vin de Bordeaux en caisses de divers crus.
Eau-de-vie en barils et en pipes, blanche et coloré,
Bouteilles vides et bouchons. 1 Août.

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.

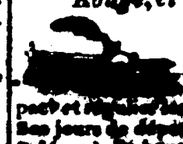

Le solide bateau à vapeur COOSA, capitaine J. B. Co[illegible], étant d'une marche [illegible] pour devancer [illegible] pour et [illegible] les voyages d'ici au Bayou Sarah, [illegible] jours de départ[illegible], le Mercredi de [illegible] Orléans à dix heures du matin, et de [illegible] Baton Rouge, le Samedi à dix heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

23 juin. J. HAGAN & Co.

POUR LE BAYOU SARAH,

La Fourche-Rivière, Baton-Rouge, Pointe-Coupée, et les autres débarquements,

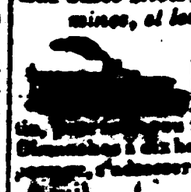

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. E. Lamper, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour les trois Sarah, d'où il repart pour Donaldson le Dimanche à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

Canal. *Joseph T. Bauduy.*

A. DREBRUGUE.

Successeur de J. Gabaroche,

LE soussigné prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Emilia de New York un très bel assortiment de CHAPEAUX ; qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus bas prix.

2 juin E. DREBRUGUE.

FABRICA de Cigares, faits de premiers calidad, y marca de agua. Se venden en casa de A. DREBRUGUE, en la calle de San. Pedro, Plaza de Armas N°. 10 abril

A vendre par le soussigné.

Le déchargement du brick Levant de Bordeaux,

3 pipes eau-de-vie dite, preuve.

50 barils de blanche preuve du Mexique cont. 48 gallons chaque, et à 5 cercles de fer.

12 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.

100 paniers huile fine en bouteille.

1 pièce cote pailly en 7.

3 do. robes cote pailly, fond lithographie.

3 do. soie à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.

1 do. fusils à pistons grand calibre.

1 do. pistolets do. do.

40 mille capsules première qualité.

Le tout ayant droit au drawback.

D. G. BORDUZAT & C°.

1er. juillet N°. 108 Rue Royale

DEPOT DU VERITABLE REMEDE DE LE ROY

TENU PAR A. MICHOUD.

L'ANCIEN Dépot de cet [illegible] Remède, vient d'être expédié par Mr. CHEVALIER, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition [illegible], est maintenant en faire de la Halle aux Draps à la Nouvelle-Orléans.

Prix avec les instructions, purgatif $1 75, vomitif $1, emménagogue dans les ouvrages du Dr. Le Roy $2 le volume.

Aut. Michoud vient également un Dépot d'Absolatreur du Dr. Guilhé de Paris.

Prix $1 75 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en cliquaillerie, armes, mercerie, verroterie, fillagram, oeufs à linge, huile bouchons fins, vin &c. &c. &c.

ON Y DETAILLE

12 *livres de beau Sucre pour* $1, *et* 6 *livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre.* 22 aout.

Peaux Sèches.

94 Peaux Sèches à vendre par D. G. BORDUZAT & Co.,

15 août Rue Royale, No. 108.

Pensionnat pour les jeunes Demoiselles.

L'ETABLISSEMENT de Mde. Evershed pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable, rue [illegible] No. 56, deux portes après l'Eglise [illegible].

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues [illegible], Anglaise et Italienne;	Histoire ancienne et moderne;
L'Ecriture;	La Mytologie;
Grammaire;	Les belles Lettres;
Arithmétique;	Le Dessin;
Géographie, avec des cartes et des globes,	La danse; la musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé entièrement d'écolières françaises et américaines, les deux langues [illegible] généralement parlées; et par ce moyen elle [illegible] le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connoissance des règles grammaticales.

Madame Evershed pénétrée des devoirs que lui impose son état, et désirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagemens; elle se croit donc autorisée à promettre aux parens, et autres personnes, que les élèves confiées à ses soins recevront tous les soins qu'il est possible de prendre pour acquérir une éducation utile et accomplie.

N. B. Comme ci-devant, Madame Evershed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale 1 Août

ARRIVE par la Roxelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :

Fromage de Hollande, dit tête de mort
Fromage de Gruyère de la Suisse.
Pruneaux de Tours en boîtes de dix livres.
Figues de Marseille.
Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c.

F. BARROUILH.

8 mai.

AVIS—Daniel Grégoire Borduzat, a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il a contracté une raison de commerce avec Mr. Antoine Mathieu Borduzat, son père, de Bordeaux ; que lui seul aura la gestion de la société à la Nouvelle-Orléans, et qu'à dater du 1er. Juillet 1828 la signature sociale de la maison à la Nlle. Orléans sera, *D. G. Borduzat & Co.*

De plus, il a l'honneur d'annoncer aux négocians de cette ville, et de la Louisiane qui pourraient avoir des assurances communes sur la place de Bordeaux, qu'il vient de recevoir du [illegible] des assureurs de cette dernière ville, plein pouvoir de le représenter dans toutes affaires d'assurances, et dans le cas d'avaries particulières, [illegible] et contradictoires, et pour corps du [illegible] soit sur [illegible] messieurs les intéressés sont [illegible] de faire viser leurs comptes de réclamations par l'agent général D. G. Borduzat, à défaut de quoi ils seront de nul effet, et refusés au paiement. 28 juin—a

VIET. ROUMAGE, [illegible] à vendre les articles suivans, [illegible] par le brick Levant, de Bordeaux.

100 barils de 18 gallons dans de-vie blanche 5me. preuve,
200 caisses vin rouge de Médoc
2 caisses loquets, tarjettes et verrouillets
20 barriques vin rouge vieux, de Médoc.

EN MAGASIN :

200 barriques vin rouge, diverses qualités
30 tierçons vin blanc, Sauterne, Grave et Saiene,
00 caisses vins rouge et blanc,
20 pipes eau-de-vie de Cognac 4e. preuve
00 paniers bouteilles de Bordeaux.

EDUCATION.—Une personne connoissant parfaitement l'Anglais et ayant aussi une connaissance des langues Française et Latine désire employer une partie de la journée à donner des leçons particulières.

S'adresser au bureau de cette feuille, où l'on donnera des recommandations. 5 s

AVIS.—Le soussigné ayant fixé sa résidence dans la paroisse d'Yberville, à 2 ou 3 milles au dessus du Bayou Plaquemine, et du même bord, y continue l'exercice de sa profession, et suivra régulièrement les cours de district dans les paroisses Est et Ouest Baton-Rouge, Pointe Coupée, St. Jacques, Ascension et autres de Fréfrière de Lafourche.—En se chargeant des affaires qui lui seront confiées, le soussigné stipulera toujours, lorsque ses clients en manifesteront le désir, de conduire lui même une augmentation d'honoraires, ces affaires jusqu'en appel inclusivement, si le cas y échet.—Près de vingt ans de pratique, tant à la Nlle-Orléans que dans les paroisses susdites, semblent dispenser le soussigné de la nécessité de dire que son zèle, ses soins et son activité ne laisseront jamais rien à désirer à ses clients pour les affaires quelconques qui lui seront confiées.

Le soussigné a cédé à son confrère, Mr. F. Soulé, avocat résidant à la Nlle-Orléans, en association avec Mr. Louis Moreau Lislet, la suite, (selon la liste qu'il lui a remise) des affaires de son cabinet non encore terminées; les talens de Mr. Soulé, les grandes lumières de Mr. Moreau Lislet, son associé, sont les meilleurs garans qu'on puisse désirer que ces affaires seront conduites à leur fin d'une manière complettes, indépendamment de ce que le soussigné, toutes les fois que des affaires en appel le conduiront en ville, joindra ses soins à ceux de ces Messieurs.

Toutes personnes de la Nlle-Orléans, ayant des communications à faire au soussigné, pourront les lui faire parvenir avec célérité en les donnant à son fils Adolphe Cuvillier, commis au greffe de la Cour Suprême, demeurant rue St. Pierre, no. 47, vis-à-vis de la poisson de l'Etna,

Yberville, ce 8 Août 1828.

18 aout—3,1ps CUVILLIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE. *BAINS FUMIGATOIRES.*

Mr. RENOU, *Docteur en Médecine*, a l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Conti, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics.

8 Juillet.

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour cash ou facture.

P. E. SORBE',
17 Juin rue Royale No. 118

ANTOINE MICHOUD propriétaire de la partie du Territoire dit Chef-Menteur, limitée par la rivière de ce nom, le Lac Pontchartrain, le Bayou Sauvage et les vacheries de Mrs. Milne et héritiers Dreux, voulant établir une vacherie, prie les propriétaires des animaux qui sont actuellement dans ce vaste paturage, d'avoir à les retirer dans un délai de 60 jours, passé lequel, comme ces animaux sont furieux et fonces sur les hommes qui passent, il les fera tuer au fusil, et les laissera morts sur place. 2 sept.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire le Commerce, un [illegible] assortiment de bijouterie parfaitement dorée, tels que bracelets, boucles de ceinture et belles parures à la Dame Blanche &c.

23 juil. Ch. JOURDAN & Co.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Vente par le Marshall.

Le Maire, les Aldermen et habitans de la ville de la Nouvelle-Orléans.

contre

Un emplacement N°. 9 dans l'Ilet N°. 21 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 42 dans l'Ilet N°. 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 43 dans l'Ilet N°. 17 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7 dans l'Ilet N°. 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6 dans l'Ilet N°. 21 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10 dans l'Ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 12, dans l'Ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 8, dans l'Ilet N°. 17, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10. dans l'Ilet N°. 17. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 5. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 17. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 2. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 3. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 4. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 9. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 2. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10. dans l'Ilet N°. 19. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 13. dans l'Ilet N°. 2. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 11. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6. dans l'Ilet N°. 57. faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 57. faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 11. dans l'Ilet N°. 19. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7. dans l'Ilet N°. 58. faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu des ordres de mise lancés dans les affaires ci-dessus par l'honorable G. Prével juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle.-Orléans, j'exposerai en vente Lundi 20 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, situé au coin des rues St. Louis et Chartres, des lots de Terre ci-dessus énumérés pour satisfaire les jugemens rendus dans les affaires ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la 2de. section de l'acte pour fixer le mode dont lequel les emplacemens et autres terres situées dans la cité de la Nlle.-Orléans et environs, dont les propriétaires sont non résidens, pourront être mises et vendus pour taxes de ville, ou autres dépenses dues à la corporation de la Nlle.-Orléans, et pour d'autres objets approuvé le 18 Mars 1828.

LOUIS DAUNOY,
16 Août—3m. Marshal.

EN débarquement du bateau à vapeur Patriot et à vendre par les soussignés, 36 rouleaux corde d'emballage, 16 onces Ficelle.

11 Juin GOTTSCHALK et REIMERS

A VENDRE.—Orgue portatif, ayant huit cylindres dont deux jouant l'office divin et pouvant servir dans une église, on la donnera à bon compte, le propriétaire étant sur le point de partir. S'adresser à M. Ch. Jourdan & co. libraires.

14 avril Ch. JOURDAN & Co.

AVIS.—Attendu que Stephen Van Winkle Sheriff et collecteur de taxes pour la paroisse de la Pointe Coupée, s'est adressé à moi, demandant que les hypothèques provenant des diverses obligations qu'il a souscrites, comme principal; le 26 de Février 1823, conjointement avec Charles Morgan et Stephen Allain, ses cautions—le 27 de Décembre 1823, conjointement avec Charles Morgan et Armand Beauvais, ses cautions—le 7 Février 1825, conjointement avec Charles Morgan et François V. Bonni, ses cautions—le 17 Février 1825, conjointement avec Charles Morgan et Armand Beauvais, ses cautions—le 26 Février 1826, conjointement avec Charles Morgan et Antoine Lebrun, ses cautions—le 30 Janvier 1827, conjointement avec Charles Morgan et Armand Beauvais, ses cautions—et le 31 de Décembre 1827, conjointement avec Charles Morgan et Armand Beauvais, ses cautions, soient levées et annullées.

Ainsi est par le présent donné à toutes personnes concernées de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat dans l'espace de quatre-vingt-dix jours après la dernière publication les raisons pour lesquelles lesdites obligations hypothèques ne seraient pas levées et annullées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat en la ville de la Nouvelle-Orléans, le cinquième jour de Juillet mil-huit-cent vingt-huit, et la cinquante-troisième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. B. JOHNSON.

(L.S.)

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le gouverneur.

P. DERBIGNY,
Secrétaire d'Etat 14 juillet.

CHAPEAUX DE C. STOR.

RUE DU CANAL N°. 18.

NICHOLS & KEELER viennent de recevoir par le navire Francea, venant de New-York, un assortiment de chapeaux de Castor à la Mode pour hommes, de la première qualité, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés. 12 aout.

FORESTIER & Co. ST PIERRE & ROYALE.

LES soussignés offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivans, en débarquement du Francea :

Anis,	Eau de fleurs d'orang
Cantarde,	Vinaigre distillé,
Cubebes aromatiques,	Casselle de Ceylan,
Sudre oriental,	Bandages herniaires,
Sulfate en poudre,	Pains à cacheter,
Huile de Cristal,	Noix muscades,
Essence de Bergamote,	Rue. de Guimauve,
Do. Menthe,	Pilules de Lee,
Do. Canelle,	Rinceaux d'administre,
Vermifuge de Chine,	Rumac de Sicile,
Baume Genièvre,	Coloquinte,
Sagou,	Lichen d'Islande.
Arrow Root,	Rouge en barres, etc.

On trouvera toujours chez eux le Rob Anti-Syphilitique de Lafleteur, le Régénérateur, Remède Glaireux de Guilhé, le Remède du Dr. Le Roy, ainsi que tous les articles relatifs à leur profession.

FORESTIER & Co.

1 Août.

EN débarquement des navires Illinois et Missouri et à vendre par le soussigné.

10 balles Indiennes françaises		
5	" Mousselines	"
1	" Schals	" 7-8
8	pcs. Coutil gris Fil coton,	
2	" Schals pluche,	
3	" Velours coton,	
4	" Bouteilles coton,	
2	" Echarpes et Fichus gaze,	

Déposé au Magasin.

ayant droit au drawback

10 balles Coton écru 38 pouces,
25 doux. Kirsbeuwasser 1ère. qualité.

P. E. SORBE'.

28 aout. rue Royale N°. 1

BEURRE—En débarquement du bateau-à-vapeur Jubilee, 37 fréquin beurre du mois de Mai, à vendre par

4 juin S. PAXTON & Co

LES personnes qui ont quelques réclamations contre la succession de feu Antoine Martin, décédé en cette ville, sont invitées de se présenter chez le soussigné. V. ROUMAGE.

28 aout—1m. Ex. testamentaire.

MERRAINS A PIPE—16000 merains à pipe à vendre par

A. BORDUZAT & Co.

14 juillet Rue Royale n°. 108.

FARINE, GRAISSE ET BEURRE—500 barrils farine fraiche superfine, 50 fréquins graisse, bonne qualité, 20 fréquins Beurre frais, en débarquement, et à vendre par JOHN P. PAYSON,

20 Août Rue Conti, N°. 23.

PANACEE DE WILSON.

MR. WILSON, vient d'établir chez les soussignés, un dépôt de sa Panacée. Ce médicament est employé avec le plus grand succès dans les maladies syphilitiques, scrofuleuses et rhumatismales.

Le prix de chaque bouteille est de deux piastres.—Ils offrent également une partie de Canelle de première qualité.

1er. sept. CH. JOURDAN & Co

EN débarquement du navire Charleston de la Havane—39 caisses d'excellent sucre blanc
32 sacs café vert, à vendre par

25 aout J. W ZACHARIE & co.